

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD
CANTON D'AUDINCOURT

COMMUNE DE SELONCOURT

DELIBERATION
DU
CONSEIL MUNICIPAL

DCM20230926-7	<u>Séance du 26 septembre 2023 à 18h30</u>
L'an deux-mille-vingt-trois le vingt-six du mois de septembre le Conseil Municipal de la Commune de SELONCOURT s'est réuni en Mairie - Salle du Conseil Municipal à Seloncourt après convocation légale, sous la Présidence de M. Daniel BUCHWALDER, Maire, pour une session ordinaire.	
NOTA Le Maire certifie que la liste des délibérations examinées par le conseil municipal a été affichée à la Mairie et mise en ligne sur le site internet de la commune dans la semaine qui suit le Conseil Municipal, que la convocation du Conseil Municipal avait été adressée le 05 juin 2023 et que le nombre des membres en exercice est de 29. Exécution des articles L2121-10, R121-7, L2121-17, L2124-1, L2121-25, R121-9 du Code Général des Collectivités Territoriales.	
<u>Etaient présents ()</u>	
Daniel BUCHWALDER, Françoise PAICHEUR, Jean-Marc ROBERT, Maryline CHALOT, Mathieu GAGLIARDI, Laurence DI VANNI, Jean FORESTI, Catherine JACQUOT, Nicolas PIERGUIDI, Jean-Claude PERROT, Alain KMOCH, Jean-Luc MIESKE, Madeleine MAUFFREY, Patrick LIEGEART, Christine GUEY, Lysiane MABIRE, Brigitte ALZINGRE, Romuald GADET, Sophie MOREL, Clément GIRARD, Léa LEMOINE, Eric LANUSSE CAZALE, Michel BARBE, Régis ARNOLD, Denis TISSERAND, Christian TOITOT, Sergio BEE, Sylvie WERNY, Béatrice ROCH.	
<u>Etaient excusés ayant donné procuration ()</u>	
a donné procuration à ,	
Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il est procédé, en conformité de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire. a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.	

OBJET : RÉHABILITATION ET RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU BATIMENT LOUISE MICHEL – MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT

Monsieur le Maire rappelle que par délibération n° 20230613-2 du 13/06/2023, le Conseil Municipal a approuvé le plan de financement du projet de réhabilitation et de rénovation énergétique du bâtiment Louise Michel.

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver le nouveau plan de financement actualisé de cette opération :

Co-financeurs		Dépense subventionnable en € HT	Taux	Subventions escomptées €	%	
					Sur total 1 006 000 € H.T.	Sur total T.T.C.
DEPARTEMENT DU DOUBS	P@C du Pays de Montbéliard	977 112.00	15%	146 567.00	14,57%	
ETAT	D.S.I.L.	760 286,15	30%	228 085,85	22,67%	
	DETR		30%	228 085,85	22,67%	
REGION B.F.C.	EFFILOGIS	500 000,00	40%	200 000,00	19,88%	
TOTAL SUBVENTIONS ESCOMPTEES				802 738.70	79,80%	66,50%
MONTANT SOLDE T.T.C. FONDS LIBRES VILLE DE SELONCOURT				404 461.30		33,39%
TOTAL DE L'OPERATION T.T.C.				1 207 200,00	100%	

La Commission « Bâtiments », réunie le 06 septembre 2023 a émis un avis favorable.

Les crédits nécessaires seront inscrits aux Budgets Primitifs 2024 et 2025.

Le Conseil Municipal, l'exposé du maire entendu, après en avoir valablement délibéré, A de ses membres présents ou représentés,

- **AUTORISE** le Maire à solliciter le Département pour un montant de 146 567.00 €
- **APPROUVE** le nouveau plan de financement exposé,
- **S'ENGAGE** à prendre en charge le financement des organismes cités qui ne répondraient pas à hauteur de la subvention prévue et demandée,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document à intervenir.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Seloncourt, le 26 septembre 2023

Le Maire,
Daniel BUCHWALDER

PROJET